

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 décembre 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1587)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 598

présenté par
M. Dussopt

ARTICLE 35 B

À l'alinéa 19, substituer au mot :

« utiliser »

les mots :

« mettre en œuvre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.